

<http://www.snetap-fsu.fr/Avec-la-FSU-exigeons-un-autre.html>



Avec la FSU exigeons un autre avenir pour la jeunesse !

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 2006 - Action contre le CPE -

Date de mise en ligne : vendredi 17 mars 2006

Date de parution : 17 mars 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un autre avenir pour la jeunesse !

Parents, enseignants, chercheurs, personnels de l'éducation, tous ensemble contre la casse du Service Public d'Education .

● Pour la réussite et l'insertion de tous les jeunes !

- **Le Contrat Première Embauche** accentue encore la précarité pour la jeunesse. Alors que s'amplifie la mobilisation des jeunes et des salariés pour son retrait, **le gouvernement poursuit ses attaques et passages en force dans l'Education.**

Le gouvernement impose au service public d'éducation :

- des restrictions budgétaires massives
- une baisse des recrutements aux concours
- l'apprentissage junior dès 14 ans
- une remise en cause des ZEP...

- Moins d'enfants scolarisés en maternelle, moins d'aide à l'école primaire et au collège, classes surchargées, orientation précoce et irréversible pour les jeunes en difficulté, moins de formations en lycée professionnel, **casse de l'enseignement agricole public**, moins d'options en lycée, moins de passage en seconde, moins d'aide pour les zones en difficulté...

- Après une élévation constante du niveau d'études et de qualifications ces vingt dernières années, c'est une scolarité au rabais, une **école plus inégalitaire qu'on nous impose** : le strict minimum pour beaucoup, une formation complète pour les plus « méritants »

C'est un renoncement sans précédent à faire réussir tous les jeunes.

- Alors que pour réussir dans sa vie personnelle et professionnelle il faut **maîtriser des connaissances variées**, les élèves et notamment ceux en difficulté n'auront plus droit à tous les enseignements .
Beaucoup devront se contenter d'un « socle commun »
étriqué évacuant des pans entiers de la culture et excluant des disciplines scolaires comme l'[EPS](#), la technologie ou les enseignements artistiques.

Dans une **école à plusieurs vitesses**, ils seront nombreux, en particulier des milieux populaires, à se voir proposer moins d'école.

On ne fera pas mieux réussir tous les élèves en leur offrant moins d'école ! C'est un véritable tri social organisé au sein de l'école.

- C'est pourquoi la [FSU](#) demande l'abrogation de la loi Fillon tout comme le retrait du [CPE](#).
Cette politique va de pair avec un abandon des personnels confrontés à des conditions d'enseignement de plus en plus difficiles.

Pour assurer la réussite de tous les jeunes, pour s'attaquer aux inégalités scolaires et sociales dans l'école, des solutions existent :

- Assurer une réelle mixité sociale dans tous les établissements (écoles, collèges, lycées...)
- Travailler sur les contenus d'une véritable culture commune à transmettre et sur les méthodes d'apprentissage permettant de garantir son appropriation par tous les jeunes
- Engager une vraie relance de l'éducation prioritaire
- Améliorer la formation initiale et continue des personnels
- Abaisser les effectifs des classes, multiplier les dédoublements et le travail en petits groupes
- Favoriser le travail d'équipe en accordant du temps de concertation pour tous les personnels
- Améliorer l'accueil et l'encadrement éducatif des élèves en créant tous les emplois nécessaires
- Améliorer la scolarisation en maternelle des enfants de moins de 3 ans, notamment en ZEP
- Engager une politique ambitieuse de recrutement pour remplacer tous les départs à la retraite et couvrir les nouveaux besoins Cela implique un nouvel élan, un engagement national à la hauteur d'un Etat développé.

**C'est pour l'avenir que nous revendiquons
une autre politique éducative !**

**C'est pour tous les jeunes que nous
avons de l'ambition !**

Apprentissage à 14 ou 15 ans :

Une remise en cause de la scolarité obligatoire, une voie d'exclusion précoce.

- Abaisser l'âge d'accès à l'apprentissage à 14 ans ne correspond pas aux exigences actuelles des métiers. L'apprentissage est déjà, pour les jeunes en difficulté, marqué par une formation générale réduite de moitié, des abandons massifs en cours de formation, un refus quasi systématique des entreprises de les accueillir.
- Ce dispositif constitue une véritable filière de relégation :

Une fois sortis du collège à 14 ans, les jeunes ne pourront plus y revenir, la formation générale réduite suivie ne leur permettra pas de surmonter leurs difficultés scolaires. L'apprentissage est présenté aux jeunes et aux parents comme une solution miracle, alors que les chiffres montrent que les ruptures de contrat sont nombreuses (25%) et que les taux de réussite sont plus élevés par la voie scolaire.

Contrat de Première Embauche : inacceptable !

- La majorité des jeunes passe aujourd'hui par des périodes de précarité avant d'accéder à un emploi stable (emplois aidés, intérim, stages...). Pendant deux ans le CPE permettra un licenciement sans motif et imposera une incertitude du lendemain. Il ne présente aucune garantie de débouché sur un emploi stable. Il ne donne même pas droit à l'engagement de durée attaché au [CDD](#) (Contrat à durée déterminée).
- C'est pourquoi **nous exigeons le retrait de ce dispositif**. Nous ne pouvons accepter que des jeunes quittent le système éducatif sans qualification, ni nous résigner à ce que les formations et diplômes ne garantissent pas l'accès à un emploi stable, pérenne et garanti par des droits collectifs .
- Annoncé par le gouvernement comme sa principale réponse à la révolte des « banlieues » de novembre 2005, le CPE ne ferait qu'aggraver la précarisation des jeunes, qualifiés ou pas, avec l'objectif à peine dissimulé de faire baisser le coût du travail et de faire taire la jeunesse.

F.S.U. Fédération Syndicale Unitaire